

## ACTION n°6 :

### Reconquête des terres en déprise

**AXE STRATEGIQUE n°1 : Gérer de manière responsable notre espace**

**Objectif : Préserver et exploiter durablement les ressources naturelles locales**

**Thème n°4 : Gestion durable de l'espace agricole**

Date de création de la fiche : 2011 /Date de mise à jour de la fiche : 2012

#### CONTEXTE

Notre territoire présente les caractéristiques suivantes :

- Des terres agricoles et un terroir à fort potentiel, support d'une agriculture encore dynamique
- Un canal d'arrosage et une certaine disponibilité de l'eau à gérer et préserver
- La démarche et le label bio : « Correns premier village bio de France »
- Des espaces forestiers inutilisés susceptibles d'être reconquis par l'agriculture
- Favoriser l'installation de productions complémentaires à l'existant (volailles, abeilles, chèvres, vignes, oliviers...)
- Un potentiel de développement de productions encore inexploité

#### OBJECTIFS

- Soutenir des activités culturelles diversifiées respectueuses de l'environnement
- Préserver la biodiversité, les variétés anciennes ou traditionnelles
- Conforter la vocation agricole des espaces situés en zone inondable
- Préserver le patrimoine foncier agricole : remettre en culture certaines zones naturelles ayant une valeur agronomique avérée ou afin de créer des pare-feu
- Développer des dispositifs contractuels entre la collectivité et l'agriculteur pour l'entretien de ces zones naturelles
- Favoriser l'accès au foncier des agriculteurs et acquérir des réserves foncières dédiées à l'agriculture

#### DESCRIPTION DE L'ACTION

Grâce à une convention passée entre la **Communauté de Commune du Comté de Provence** (à laquelle appartient Correns) et la **SAFER** (Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural), un technicien SAFER réalise une opération de repérage cartographique des zones AOC « Côtes de Provence » en déprise agricole récente afin d'inciter des propriétaires à vendre, céder en fermage, échanger leur parcelle pour une remise en culture par un exploitant agricole.

#### BUDGET /ESTIMATION :

5 000 euros : mise à disposition d'un conseiller technique SAFER 5 jours par an, financés par la Communauté de Communes Comté de Provence

#### ACTION PROPOSEE PAR :

**Les habitants (forum, ateliers)**     **Les services**     **Autres (à spécifier) :**

#### PILOTE DE L'ACTION :

**Référent technique :** Correns 21 / Technicien SAFER, Paul Arnold

**Référent politique :** Commune de Correns - Maire adjointe au Développement Durable, Nicole Rullan

**PARTENAIRES FINANCIERS :**

Communauté de Commune du Comté de Provence (à laquelle appartient Correns)

**PARTENAIRES TECHNIQUES :**

SAFER (Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural)  
Communauté de Communes Comté de Provence

**ETAT D'AVANCEMENT**

En projet                       En cours de réalisation                       Terminée

**PLANNING PREVISIONNEL DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION**

Etape 1 : lancement de l'opération en 2010  
Etape 2 : réalisation de la cartographie en 2011  
Etape 3 : contact des propriétaires en 2012/2013

**DELAJ DE REALISATION DE L'ACTION : (de 1 à 3)**

court terme (- 6mois) (4)  
 moyen terme (-1 an) (3)  
 long terme (+ d'1 an) (2)

**CONTRIBUTION AUX FINALITES DU DD (facultatif)**

Changement climatique et atmosphère  
 Ressources et Biodiversité  
 Accès de tous aux besoins essentiels  
 Cohésion sociale et solidarités  
 Production et de consommation responsables

**PRIORITE : NOTE GLOBALE DE L'ACTION : (de1 à 3)**

1 (priorité moindre)  
 2 (priorité moyenne)  
 3 (priorité forte)

**INDICATEURS DE SUIVI**

***Indicateur 1 : indicateur de réalisation de l'action (suivi)***

- Elaboration d'un Plan Local d'Urbanisme favorisant le patrimoine agricole  
- Réunion des propriétaires fonciers et des exploitants

***Indicateur 2 : indicateur de résultats de l'action....***

- Augmentation de la surface agricole  
- Installation de nouveaux exploitants  
- Signature de contrats de mise à disposition  
- Création d'autres types d'exploitation

**COMMENTAIRES**